

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU
CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC TENUE LUNDI LE 14 JUIN
2010 AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, CÔTE SAINT-LUC, À 19 H**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mitchell Brownstein, B. Comm., B.C.L., L.L.B.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Ken Lerner, Directeur général
M. Christian Chiasson, Coordinateur de l'urbanisme
M. Jonathan Shecter, Directeur des services juridiques et greffier,
agissant à titre de secrétaire de réunion

INTRODUCTION

Le Maire Housefather a présidé la séance de consultation publique.

Il a expliqué à l'auditoire que le Plan d'urbanisme comprend une vue d'ensemble du plan de zonage de la Ville en entier et aussi, plus particulièrement, la planification de la Ville en ce qui a trait au zonage dans chaque secteur.

DETAILS CONCERNANT LE PROJET

Le maire a expliqué qu'il y avait deux modifications majeures :

- 1) Sur le site du Mail Cavendish il sera maintenant permis de réaliser des projets ouverts à l'usage résidentiel et commercial (par opposition à commercial uniquement); et
- 2) Le Plan d'urbanisme permettra maintenant des bâtiments de deux (2) étages dans un certain secteur de la Ville. Il a précisé que la Ville réduit la densité permise dans ce secteur de la Ville (le secteur entourant Marc Chagall).

Certains participants du public ont posé des questions concernant les amendements au règlement de zonage, mais aucune question ne concernait le Plan d'urbanisme.

LE MAIRE HOUSEFATHER (SOUS LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC, APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SAM GOLDBLOOM ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES CONSEILLERS) A DÉCLARÉ LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE AJOURNÉE, ET CE, À 19 H 23.

M^e Jonathan Shecter, LL.B.
Directeur des services juridiques et greffier